



Créée à Lyon, l'association **L'Ouvre-porte** regroupe des familles accueillant chez elles des personnes sans ressources ni logement, proposant un toit ainsi que des aides ponctuelles ou un soutien financier.

Dans notre région, des personnes migrantes en difficulté frappent à notre porte.

L'Ouvre-porte de Vienne, émanation du groupe de Lyon, prend actuellement en charge l'hébergement de plusieurs de ces personnes. Les accueillis sont hébergés par roulement entre plusieurs familles, ou dans un appartement prêté gracieusement par une famille membre de l'association et vivent à l'abri momentanément. Tant que leurs différentes situations ne sont pas régularisées, ils sont sans ressources.

Un appel est lancé à ceux et celles qui voudraient venir en aide à ces personnes :

- en hébergeant une personne (environ une semaine toutes les 6 semaines)
- en véhiculant l'une des personnes accueillies pour différentes démarches
- en alimentant régulièrement la cagnotte pour pallier à une partie des frais inhérents à la vie des personnes accueillies

Et peut-être avez-vous d'autres idées : toute aide est précieuse !

Vous pouvez envoyer un don à l'Ouvre-porte

- **par internet** en suivant le lien
<https://www.helloasso.com/associations/l-ouvre-porte/collectes/groupe-local-de-vienne-l-ouvre-porte-1>
- **par chèque** à l'ordre de l'Ouvre-porte, en précisant au dos du chèque « pour le groupe local de Vienne », à l'adresse suivante

L'Ouvre-porte – c/o Scicabulle

66 Rue Louis Becker, 69100 Villeurbanne

en indiquant votre adresse postale + une adresse mél ou un N° de tél
pour recevoir un reçu fiscal et déduire, si vous êtes imposable, 66 % de votre don.

Contact pour la région viennoise : mireille@louvreporte.org

***La solidarité n'est plus un délit.
Le Conseil Constitutionnel a décidé vendredi 6 juillet 2018
de consacrer le principe de fraternité.
Le « délit de solidarité » envers les migrants est donc supprimé.***